

Réf: Dossier N° 035791

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « PREXIM INTERNATIONAL »

Siège social Abidjan, Cocody, Riviera 3, Lot 139, Ilot 91

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/08/ 2021 , et enregistrés au CEPICI le 11/08/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « PREXIM INTERNATIONAL »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

Commerce,
Import - Export,
BTP & Travaux Publique,
Coaching,
Conseille,
Agriculture

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 5,000,000 F CFA divisé en (100) Parts Sociales de Cinquante Mille (50,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, Riviera 3, Lot 139, Ilot 91

Dirigeant(s) : M KAMARA BEKAYE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-05202 du 14/09/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°25520/GTCA/RC/2021 du 14/09/2021

